



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Intensification ou déclin ?

Sylvie Serra

Résumé

L'intensification en agriculture est, du point de vue de l'industrie alimentaire, un choix largement conditionné par l'organisation économique des marchés et le degré de protection dont ils bénéficient. La marge de manœuvre de l'industrie est, d'ailleurs, très étroite face à un système qui l'exclut des grands choix de politique agricole et des programmes officiels de développement. En fait, le débat sur l'intensification a occulté le véritable problème qui est celui de la nécessaire modernisation des exploitations françaises sur la base de données technico-économiques fiables, qui font encore malheureusement défaut.

Abstract

Intensification or decline ? - Intensification at farm level is for the agroindustry, a choice vastly conditioned by the markets economic organization and the level of protection they enjoy. The margin left to the industrial sector remains however very narrow taking into account the fact that it is excluded from the main political decisions and from the official development schemes. In fact, the discussion over the intensification has hidden the real problem which is: the necessary modernization of the French farms taking into account reliable technical economic data, which unfortunately still do not exist.

Citer ce document / Cite this document :

Serra Sylvie. Intensification ou déclin ?. In: Économie rurale. N°171, 1986. L'intensification en question. Nouveaux termes pour un vieux débat. 1re Partie. pp. 5-8;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1986.3733>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1986_num_171_1_3733

Fichier pdf généré le 08/05/2018

INTENSIFICATION OU DÉCLIN ?

Sylvie SERRA*

Résumé :

L'intensification en agriculture est, du point de vue de l'industrie alimentaire, un choix largement conditionné par l'organisation économique des marchés et le degré de protection dont ils bénéficient. La marge de manœuvre de l'industrie est, d'ailleurs, très étroite face à un système qui l'exclut des grands choix de politique agricole et des programmes officiels de développement. En fait, le débat sur l'intensification a occulté le véritable problème qui est celui de la nécessaire modernisation des exploitations françaises sur la base de données technico-économiques fiables, qui font encore malheureusement défaut.

Summary :

INTENSIFICATION OR DECLINE ?

Intensification at farm level is for the agroindustry, a choice vastly conditioned by the markets economic organization and the level of protection they enjoy. The margin left to the industrial sector remains however very narrow taking into account the fact that it is excluded from the main political decisions and from the official development schemes. In fact, the discussion over the intensification has hidden the real problem which is: the necessary modernization of the French farms taking into account reliable technical economic data, which unfortunately still do not exist.

Il est difficile de dire avec précision à quand remonte le débat sur l'intensification.

En effet, les années d'après-guerre ont été celles d'un consensus général sur la nécessité d'accroître la production agricole et, pour y parvenir, d'augmenter de façon très rapide la productivité. C'est en fait lorsque la « course à la productivité » a été mise en cause qu'on a vu apparaître la notion d'intensification sans qu'elle soit, d'ailleurs, clairement définie.

Si l'on admet, en tout cas, que l'intensification a pour résultat l'augmentation des rendements par hectare ou par unité de travailleur, il est clair que le débat ne peut laisser l'industrie alimentaire indifférente. Mais l'industrie a-t-elle, en la matière, un point de vue spécifique ? C'est à quoi le présent exposé tente de répondre tout en examinant si ce point de vue peut servir à éclairer le débat.

I - L'INTENSIFICATION EN AGRICULTURE : INTÉRÊT ET STRATÉGIE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

Un rapide survol de la situation des industries alimentaires dans le monde semble prouver que celles-ci s'accommodent en fait de formes d'agriculture très différentes, et l'on aurait du mal à démontrer qu'il existe un lien entre la puissance de l'industrie alimentaire et l'intensification de l'agriculture nationale.

Il existe des exemples en sens contraire. La Grande-Bretagne, avant son entrée dans le Marché Commun, a fait coexister une industrie alimentaire puissante et une agriculture extensive. Les Pays-Bas ont fondé l'essor de l'industrie sur l'intensification des productions animales. L'industrie alimentaire paraît donc s'accommoder de situations très différentes. Le degré de protection de la production agricole nationale, qui exerce une influence déterminante sur le système de production agricole dominant, les structures agricoles et l'étroitesse des liens entre l'industrie alimentaire et l'agriculture nationale, est un facteur essentiel de cette adaptation.

C'est donc nécessairement par référence au contexte économique national et communautaire qu'il convient d'examiner quels sont les intérêts spécifiques à l'industrie alimentaire, qui la déterminent ou non à privilégier l'intensification agricole.

L'intensification agricole : L'approche du problème du point de vue de l'industrie

Si l'on raisonne à court terme, l'intérêt du transformateur pour une intensification de la production agricole est largement fonction de la nature du produit et de l'organisation de marché.

Lorsqu'elle traite un produit pondéreux ou fragile tel que la betterave ou le lait, l'industrie se trouve d'abord

* Délégué Général de l'Association Nationale des Industries Agro-alimentaires (ANIA) 52 rue du Fbg St-Honoré 75008 Paris.

en situation de collecteur de matières premières. Son intérêt est donc en principe d'avoir, autour des établissements, des zones de collecte aussi denses que possible, c'est-à-dire un pourcentage aussi élevé que possible de producteurs intensifs.

Mais ce point de vue théorique a été souvent contredit par les comportements d'entreprises en fonction de l'organisation de marché. L'industrie laitière par exemple est en situation de demandeur de matière première et les entreprises vont parfois chercher très loin celle-ci sans qu'il ait été possible de mettre en place une rationalisation des zones de collecte.

Lorsque l'industrie est fournisseur de l'agriculture, comme c'est le cas pour l'industrie de l'alimentation animale, son intérêt paraît a priori plutôt d'avoir pour clients des élevages intensifs, l'importance des coûts de transport impliquant en outre une densité suffisante. Si cette industrie est également tributaire de la production agricole nationale pour ses approvisionnements, la situation se complique. A priori, une production (céréalière) intensive paraît un facteur favorable sur le plan des coûts de production.

Dans les faits, la diversification des sources possibles de matière première à partir, notamment, de produits importés, et le degré très hétérogène de protection tarifaire des produits susceptibles d'entrer dans la ration alimentaire des animaux, ont démontré que la situation de ce secteur industriel pouvait varier beaucoup d'un pays à l'autre.

L'industrie peut enfin se définir avant tout comme un client par rapport au fournisseur agricole. L'intérêt pour l'intensification agricole dépend alors du degré de protection du produit qui peut revêtir des formes diverses : protection tarifaire et prélèvementaire ou incitation à utiliser les productions nationales ou européennes par le biais d'aides à la transformation.

Cette première approche du problème montre que seuls certains secteurs industriels devraient marquer une préférence pour une forme d'agriculture intensive, l'industrie dans son ensemble réagissant en fonction de nombreux paramètres, parmi lesquels l'organisation de marché, son niveau de protection, les coûts de transport sont déterminants, sans parler de l'aptitude des produits à tel ou tel type de transformation.

Reste à savoir si ce raisonnement à court terme est contredit par un raisonnement à moyen terme, qui fait nécessairement intervenir d'autres motivations telles que la sécurité d'approvisionnement ou la sauvegarde par l'industrie de ses débouchés.

La sécurité d'approvisionnement est à coup sûr un élément qui entre en ligne de compte dans la stratégie des entreprises. Il est clair que de ce point de vue, l'utilisation d'une matière première nationale met l'industrie à l'abri des catastrophes que représente un embargo décidé par le principal pays fournisseur ou même une rupture grave d'approvisionnement. Mais la sécurité d'approvisionnement assurée par la production agricole nationale n'est pas nécessairement liée au système de production

concerné et au degré d'intensification qui le caractérise. Par ailleurs, la diversification des sources d'approvisionnement, nationales ou non, constitue aussi un facteur de sécurité pour l'industrie.

En tant que fournisseur de l'agriculture, il est bien clair que l'intérêt de l'industrie alimentaire est, avant tout, d'avoir une clientèle prospère.

Dans le cas de l'alimentation animale, un élevage très extensif n'offrirait certes guère de perspectives commerciales, mais, à l'inverse, une intensification mal conçue ou mal conduite, pose de graves problèmes à une industrie qui, au surplus, est souvent amenée à consentir des crédits à ses clients et donc à prendre des risques financiers importants.

L'intérêt des industries alimentaires à court et long terme, est donc infiniment plus nuancé qu'il n'y paraît au premier abord.

L'intensification doit être une stratégie adaptée aux caractéristiques de l'exploitation. Son objet ne peut être que l'amélioration des coûts de production. Lorsque ce résultat n'est pas obtenu, c'est que l'intensification a été mal raisonnée, et il arrive alors fréquemment que les organisations agricoles revendiquent des garanties de prix fondées sur les coûts de production d'exploitations trop rapidement et imprudemment « modernisées ».

Peut-il exister une stratégie industrielle en matière d'intensification agricole ?

Mais, quel que soit le point de vue de l'industrie alimentaire, la deuxième question qu'il faut se poser est de savoir si, dans le contexte français, elle est en mesure d'avoir, en matière d'intensification agricole, une influence ou une stratégie.

La réponse à cette question doit être examinée au plan collectif et sur le plan des situations d'entreprises.

Pour des raisons qui tiennent au poids politique et au nombre des agriculteurs français, et à l'organisation de l'administration de tutelle, l'industrie a traditionnellement peu de poids dans la définition de la politique agricole. Il faut rappeler, à cet égard, le caractère ultra minoritaire de la représentation de l'industrie dans les instances consultatives du Ministère ou dans les offices, qui est le reflet de sa situation vis-à-vis du Ministère de tutelle. Les organisations agricoles sont, en outre, consultées hors procédure particulière sur tout dossier jugé important par le Ministre et son Ministère. En dépit du renforcement de la Direction des Industries Agricoles et Alimentaires, l'organisation interne du Ministère traduit cet état de choses.

Plus significative encore est la conception qui a prévalu en France en matière de développement agricole et qui a abouti à ce qu'il soit considéré comme l'affaire des organisations agricoles à vocation générale, et non comme un service public, bien que son financement, qui porte sur des sommes considérables, soit parapublic. La conséquence en est que l'industrie alimentaire est pratiquement exclue du débat sur les orientations futures et donc l'avenir de l'agriculture nationale.

Ceci est à l'opposé des conceptions qui prévalent chez nos partenaires de la Communauté, qui conçoivent le développement agricole soit comme un service tout à la fois public et interprofessionnel, soit comme le résultat de la coexistence et de la collaboration entre les services techniques et commerciaux des entreprises alimentaires, les laboratoires des universités ou des organismes de recherche, et les organismes techniques dont se sont dotés les agriculteurs eux-mêmes.

Dans un tel contexte, quelle est la situation des entreprises à titre individuel ? Seules les coopératives agricoles sont associées aux programmes « officiels » de développement et donc bénéficiaires des fonds de l'ANDA. Non reconnues comme une source de développement agricole, non associées à ces programmes, les entreprises non coopératives sont, au surplus, pénalisées par l'administration fiscale (1). Cette situation n'empêche sans doute pas toute action de la part des entreprises non coopératives. Dans un contexte local favorable, et au prix de grands efforts, certaines entreprises ont néanmoins pu offrir à leurs fournisseurs un encadrement technico-économique satisfaisant.

Mais, au total, en matière de développement, les entreprises agro-alimentaires sont exclues d'un système centralisé par les organisations professionnelles agricoles, sur lequel l'administration a renoncé à son contrôle.

II - L'INTENSIFICATION : UN PROBLÈME MAL POSÉ

Le débat sur l'intensification et son contenu

Si l'on admet que le débat essentiel, ou plus exactement la remise en cause de l'intensification de la production agricole, a eu lieu au cours des années 1970, on peut penser que les facteurs déclenchants ont été une baisse de la productivité des consommations intermédiaires en valeur, comme en volume, et la hausse du prix de l'énergie consécutive aux deux chocs pétroliers.

Mais, à partir de ces faits, un débat propre à l'agriculture s'est engagé, consistant à se demander si, en conséquence, n'était pas remis en cause le modèle agricole qui avait prévalu au cours des vingt dernières années. Pourtant, l'agriculture paraît avoir démontré une faculté d'adaptation certaine aux prix des consommations intermédiaires. Telle était la conclusion de l'étude sur les coûts de production, entreprise par le Ministère de l'Agriculture en 1982.

Les recherches effectuées en 1980 sur la dépendance de l'agriculture par rapport au prix de l'énergie ont montré, par ailleurs, que les exploitations agricoles se situaient dans la moyenne des différents secteurs de l'économie pour l'importance des charges en énergie par rapport aux produits.

On ne voit pas pourquoi la crise de l'énergie aurait dû conduire à remettre en cause la nécessité du progrès technique. On peut, pour le moins, juger aventurées des réac-

tions qui se fondaient sur le caractère irrémédiable des dommages portés à l'économie agricole par la crise de l'énergie (le renchérissement de l'énergie étant lui-même considéré comme irrémédiable). Le souhait de voir l'agriculture se « libérer » de sa dépendance à l'égard des consommations intermédiaires, relevait de la même démarche. Indépendamment des faits objectifs relevés plus haut, n'y avait-il pas d'autres motivations à cette remise en cause de l'intensification devenue le discours dominant ?

A cette question on peut apporter quelques éléments de réponse. Au cours de cette période a été créée l'Institution des Conférences Annuelles. Son objet était de compléter, sous forme d'aides directes, a posteriori, ce que l'évolution des marchés, et singulièrement l'évolution des prix issus d'un compromis avec les partenaires européens, pouvait avoir d'insatisfaisant pour le monde agricole. Sur la base d'un raisonnement consistant à considérer l'agriculture comme une seule et même entité, il était plus important de mettre en avant des évolutions globales défavorables que de s'interroger sur les performances respectives des différentes agricultures européennes, ou de connaître les situations réelles d'exploitation par type de production.

Tout un courant de pensée au nom d'une spécificité de l'agriculture par rapport aux autres secteurs économiques défend, en France, l'idée selon laquelle les instruments d'analyse, qui s'appliquent aux autres secteurs, sont pour elle inopérants. Les tenants de cette thèse ne privilégieraient-ils pas, par principe, tout fait qui leur paraît de nature à justifier un développement « aut centré » de l'agriculture ?

Ces éléments expliquent sans doute le détournement de la formule d'une agriculture plus « économe et plus autonome », interprétée non comme une réaction des exploitations à certaines évolutions économiques, mais comme l'appel en faveur d'un nouveau « modèle » défini d'ailleurs par rapport à une Communauté Economique Européenne idéale et pour tout dire française.

Au-delà du débat, les réalités économiques

Si le discours sur l'intensification s'est développé sans référence sérieuse au contexte et aux réalités économiques, c'est principalement en raison de l'ignorance des situations réelles d'exploitation.

Le constat a été dressé en 1982, dans le cadre des travaux du Comité National sur l'étude des coûts de production en agriculture, et notamment du groupe de travail Méthodologie. Citant Rémi Séverac, ce groupe indiquait : « la gestion des exploitations est faite la plupart du temps sans recours au calcul économique. Les outils d'aide à la décision sont peu exploités car ils manquent, en général, de références précises et fiables applicables à des situations réelles... ». Le même document relevait qu'un agriculteur sur dix seulement, d'après le recensement général agricole, tenait une comptabilité, et seule-

1. Les salaires des Agents du développement sont déduits des bases de la taxe professionnelle pour les coopératives, mais non pour les entreprises de droit commercial.

ment un agriculteur sur cinq de moins de 65 ans. Il soulignait que les études techniques et économiques diverses émanant des instituts techniques, des organismes de développement départementaux, du CEMAGREF, de l'INRA, des établissements d'enseignement... se font selon des méthodologies disparates, de sorte que la mobilisation de cette masse d'informations est très difficile. Il déplorait le fait que les échantillons d'exploitations étudiées soient rarement représentatifs ou représentatifs de populations différentes, et l'insuffisance des enquêtes sur les unités de production qui pourraient compléter avantageusement l'expérimentation, voire déboucher sur l'analyse du fonctionnement des systèmes de production.

Sans doute y aurait-il lieu de nuancer ce constat, qui ne concerne vraisemblablement pas les grandes productions végétales. Certains se sont même inquiétés de la reconversion du corps des ingénieurs et techniciens responsables du développement des régions concernées vers des problèmes de gestion, de comptabilité, et, à la limite, de fiscalité.

La grande culture, même si elle ne dispose pas de toutes les références technico-économiques qui seraient souhaitables, est bien en mesure de réagir très rapidement aux évolutions du prix des consommations intermédiaires et aux évolutions de marché qui la concernent directement. Mais, pour la grande majorité des agriculteurs, le constat de 1982 est toujours valable.

Face à ce constat, quel peut être le souhait des industries alimentaires ? Il est clair qu'elles ne peuvent que s'inquiéter d'une situation qui, relativement à celle des principaux partenaires de la Communauté Européenne, traduit l'insuffisance de notre instrument d'analyse de l'agriculture française et la défaillance de son encadrement technique.

Il faut souhaiter le développement des enquêtes sur les unités de production et, au-delà, sur le fonctionnement des systèmes de production selon une méthodologie qui serait mise au point au plan national et qui rendrait donc les comparaisons possibles. La micro-informatique offre d'ailleurs des possibilités nouvelles qui devraient faciliter la participation des exploitants, tout en permettant l'établissement de ces références qui font actuellement défaut.

L'interprofession laitière amorce le mouvement en mettant en place un échantillon qui permettra de développer le travail initié en collaboration entre l'IGER et l'industrie de l'alimentation animale, afin que puissent être suivies sur des échantillons constants les réponses techniques

à apporter aux quotas laitiers et à leurs incidences économiques. Les actions d'expérimentation et de démonstration devraient être menées en intégrant les conséquences économiques des techniques mises en œuvre et ceci en fonction de la taille de l'exploitation, de la technicité de l'exploitant, voire des combinaisons possibles de production.

Ces demandes pourraient surprendre les non initiés, comme l'énonciation d'une évidence.

Les milieux informés connaissent toute la difficulté d'y parvenir, puisqu'il s'agit de remettre en cause le fonctionnement des outils statistiques et de prévision économique du Ministère de l'Agriculture et le système français de vulgarisation et de développement agricole qui mériterait, pour le moins, une évaluation au sens américain du terme.

En l'absence de telles réformes, la tentation est permanente en France de traiter les problèmes agricoles comme si la production devait être partagée entre le plus grand nombre possible d'exploitants. C'est ainsi que le développement de la production porcine a été bloqué dans les années 1960 avec, pour résultat, un déficit incompressible de l'ordre de 5 milliards de F.

Dès lors, le seuil des 200 000 litres de lait, considéré comme une limite de production au-delà de laquelle on entend pénaliser en France les éleveurs laitiers en cas de dépassement des normes européennes, ne risque-t-il pas d'être, en 1985, l'équivalent de l'article 21 de la loi d'orientation agricole de 1962 pour le secteur porcin ?

Au-delà de ces réflexions, il faut s'interroger sur la conception selon laquelle tout progrès technique ou toute nouvelle technique, de l'introduction du tracteur jusqu'à l'informatique, ne peut être acceptée en agriculture que si elle est mise en œuvre par, et à travers, l'organisation professionnelle. Cette conception va à rebours de toutes les évolutions que l'on constate dans la société française. Elle va à l'encontre de la spécialisation croissante des tâches et de la tendance générale vers une économie plus décentralisée.

Cette constatation n'est pas une remise en cause de la nécessité d'une réflexion en commun. Celle-ci est indispensable et source d'enrichissement mutuel. Mais en agriculture la volonté de préservation des acquis, comme des traditions, ont servi trop souvent de prétexte au refus d'épouser notre temps.

Seule la volonté de poursuite du progrès économique, comme du progrès social, peut répondre aux aspirations profondes du monde rural.

RÉFÉRENCES CITÉES

POLY. J. (1978). — Pour une agriculture plus économe et plus autonome, INRA Paris.

SÉVERAC R. (1982). — Comité National pour l'Etude des Coûts de Production en Agriculture, Groupe de travail « Méthodologie ».